

Le 7 juillet 2017

(RECRUTEMENT INTERNE)

**S-2630
(5302-214)**

CONCIERGE, CLASSE II

Régulier temps plein – 82,5806 % (32 h 00 par semaine)

École Saint-Charles-Garnier

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution de l'ensemble des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique d'un établissement d'enseignement ou d'un bâtiment, et cette responsabilité est assumée sur une superficie total de moins de 9 275m².

Ce rôle comporte également l'organisation et l'exécution de tels travaux, leur coordination et leur surveillance lorsqu'ils sont effectués avec ou par d'autres personnes salariées.

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien classe II.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité de la direction d'école, la personne titulaire de ce poste remplit les fonctions suivantes :

- ✓ Assure la propreté des lieux. Organise et exécute des travaux d'entretien ménager en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie en collaboration avec son supérieur; s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état;
- ✓ Doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements; inspecte et vérifie les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou mécanicien de machines fixes; fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; fait les réparations mineures ou temporaires; signale les bris et voit à ce que les travaux de réparation soient réalisés; effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés; répare les portes, les fenêtres et le mobilier; peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel;
- ✓ Prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, contrôle les entrées et sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, voit à la préparation des locaux et des salles;
- ✓ Conformément à la procédure établie, commande ou achète le matériel, les produits et les équipements requis par les travaux d'entretien; en tient l'inventaire; s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits;
- ✓ Formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail;
- ✓ Peut être appelé à coordonner, superviser et surveiller les travaux effectués par d'autres personnes salariées non spécialisée;
- ✓ Peut être appelé à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail;
- ✓ Au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Connaissances pratiques : Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme.
Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

Expérience : Avoir au moins trois (3) années d'expérience pertinente.

Horaire : Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 8 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 54.

Salaire : 19,61 \$ l'heure

Faire parvenir votre candidature au plus tard **le 8 août à 2017 16 heures**, à:

Service des ressources humaines
Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion du personnel

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca